

---

## CHAPITRE XI

---

### RADIO ET TÉLÉVISION, PERSONNEL, EXPOSITIONS

#### RADIO ET TÉLÉVISION

##### *Conclusions et recommandations*

**Les ministères fédéraux ont souvent tendance à n'avoir recours qu'à la presse écrite et à négliger la radio, la télévision et les techniques audio-visuelles. Information Canada devrait se tenir au fait des dernières découvertes audio-visuelles et conseiller les ministères dans ce domaine.**

Il faudrait se servir plus abondamment des techniques créées à l'ère de l'électronique. Information Canada devrait encourager les ministères à faire passer leur message par l'audio-visuel autant que par écrit. Le groupe de travail sur l'information gouvernementale a exprimé cette idée succinctement:

«Parmi les difficultés auxquelles sont en butte les divers services d'information fédéraux, il faut compter le cloisonnement de leurs activités. Il ne s'agit pas seulement ici des cloisons étanches élevées de ce point de vue entre les divers ministères, ceci est parfaitement normal et répond en partie à la loyauté que l'on doit avoir à l'endroit de celui qu'on sert, mais d'une espèce d'inaptitude de l'esprit à concevoir les outils de communications autrement que comme des réalités distinctes, sans rapport entre elles. Qu'y faire? Peut-être mettre en place un appareil administratif de conception nouvelle, susceptible de rejoindre le public canadien de notre temps grâce à une approche intégrée.»

(Communiquer, I, 31, 32)

Le rapport aurait pu définir un rôle pour Information Canada, qui a déjà pris nettement conscience, grâce à la Direction des expositions, de l'importance des techniques audio-visuelles. Plusieurs témoins ont déclaré au